

Abonné (e)

Nom
Prénom
Adresse
..... Bat : Appt :
Code Postal
Ville
Date de Naissance
Téléphone (obligatoire)
e-mail
N° d'abonné Ycéo 2025/2026
Etablissement scolaire

Responsable légal (e) (si différent de l'abonné)

Nom
Prénom
Adresse
..... Bat : Appt :
Code Postal
Ville
Téléphone (obligatoire)

PRIME TRANSPORT

Si vous êtes salarié, 50 % de votre abonnement
est pris en charge par votre employeur (avec justificatif)
Employeur :

ABONNEMENTS

	Mensuel valable 30 jours (date à date)	Annuel 2 mois gratuits	Date de début d'abonnement souhaité
☐ ABONNEMENT 4-11 ANS élève scolarisé : - hors commune de Trignac - sur la commune de Trignac <u>Joindre l'attestation délivrée par la Mairie</u> Permet l'accès à l'ensemble du réseau Ycéo, lignes Ycéo Scolaire, Ligne L13 et TER entre Donges, St-Nazaire et Pornichet.	16 € 11,20 €	160 € 112 €	
☐ ABONNEMENT 12-17 ANS : élève scolarisé - hors commune de Trignac - sur la commune de Trignac (au collège Julien Lambot) <u>Joindre l'attestation délivrée par la Mairie</u> Permet l'accès à l'ensemble du réseau Ycéo, lignes Ycéo Scolaire, Ligne L13 et TER entre Donges, St-Nazaire et Pornichet.	23,50 € 16,45 €	235 € 164,50 €	
☐ ABONNEMENT 18-25 ANS *	23,50 €	235 €	
☐ ABONNEMENT 26-59 ANS *	41 €	410 €	
☐ ABONNEMENT 60 ANS ET + *	26,50 €	265 €	

* Permet l'accès à l'ensemble du réseau Ycéo, lignes Ycéo Scolaire,
Ligne L13 et 2 et TER entre Donges, St-Nazaire et Pornichet.

Pour mon abonnement annuel, je choisis :

- ☐ le règlement total par chèque (à l'ordre de Régie STRAN)
☐ le prélèvement mensuel ☐ le 5 du mois ☐ le 15 du mois

Pièces justificatives à joindre à votre commande :

- ☐ une photo d'identité récente (qui sera restituée)
☐ une copie de la carte d'identité de l'abonné (ou livret de famille)
☐ une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois
☐ pour les prélèvements : un RIB, la pièce d'identité du payeur et l'autorisation de prélèvement remplie

Remise familiale :

- ☐ 5% pour 2 abonnements
☐ 10% pour 3 abonnements
☐ 20% pour 4 abonnements et plus

Attention : la remise familiale est valable uniquement pour les abonnements annuels souscrits en une fois par les membres d'un même foyer

Total à régler :



A retourner avec votre commande accompagné d'un RIB



Mandat de prélèvement SEPA

**/saint-
nazaire
agglo**

ICS : FR50 222 422 418

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Stran et Saint-Nazaire Agglomération à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Stran. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat

NOM – PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM :

Adresse :

CP : Ville :

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IBAN –

BIC –

TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent / répétitif : ☒

Paiement ponctuel : ☐

Fait à

Signature :

Le

Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

La signature de ce document vaut acceptation des conditions générales de vente disponibles sur www.yceo-mobilite.fr